- Tous droits réservés Archives intercommunales de l'Agglomération de la Région de Compiègne

ÉCHOS DE NOYON

Le gendre qui tua sa belle-mère à Chauny, a été arrêté

Il avait acheté son revolver à Noyon

Léon Bernier, qui tua sa belle-mère à Chauny, le 18 août dernier, a été arrêté à Reims, vendredi soir, au moment où il escaladait une palissade clôturant le chantier d'une maison en construction appartenant aux établissements Goulet-Turpin. Arrêté comme rôdeur, il déclina son identité. On trouva dans ses poches une boîte de 25 cartouches marque S.F.M., un livret de Caisse d'Epargne de Chauny portant 328 fr. 80, une somme en numéraire de 489 fr. 45, et plusieurs journaux dont l'un avec un article sur le crime de Chauny, ayant pour titre : « Le dénouement est proche ».

Bernier a fait les déclarations suivantes :

« Je savais parfaitement être recherché en vertu d'un mandat d'arrêt du 20 août, pris par le juge d'instruction de Laon. Je suis Bernier et le jeudi 18 août, j'ai tué ma belle-mère de quatre coups de revolver. Celle-ci m'avait fait condamner par la police correctionnelle de Laon, le 30 juin dernier, car elle avait témoigné contre moi, me faisant passer pour excitateur de mineure à la débauche. Ma victime est Delphine Baudrimont, âgée de 44 ans, qui, divorcée, était laitière à Chauny.

« Je n'avais pas digéré la peine de 15 jours de prison et 25 francs d'amende qu'elle m'avait fait écoper. De plus elle m'avait fait expulser par un huissier de la maison qui lui appartenait et où j'habitais.

« Je suis ouvrier agricole et obligé de quitter Chauny, je vins m'installer à Montescourt-Lizerolles.

« Le 15 août, après avoir travaillé toute la journée, je quittais Montescourt et passais plusieurs nuits à la belle étoile dans les champs environnant Chauny. Le 16 j'allais à Noyon et j'achetai un revolver automatique, ainsi que la boîte de cartouches qui ont été retrouvées sur moi. Je tirai 4 balles dans les champs pour l'essayer, car j'avais l'idée bien arrêtée, dès ce moment, d'aller à Chauny, de rencontrer ma belle-mère et de la tuer car vous savez, c'était une mauvaise belle-mère celle-là.

Après avoir tué sa belle-mère de quatre coups de revolver, Bernier avait pris la fuite.

Depuis lors, il vécut dans la région de Laon, La Fère et Reims, couchant dans les meules et dans les maisons en construction, se nourrissant de légumes des champs.

Anniversaire

Une messe d'anniversaire sera dite en la Cathédrale de Noyon, le samedi 1er octobre, à 9 h., pour M. Benès-Pont Ledoux.

Le présent avis tiendra lieu d'invitation.

Le Soutien fraternel des P. T. T.

La section de l'Oise de cette brillante société mutualiste, toujours à la recherche des moyens pouvant aider ses camarades infortunés à lutter contre l'adversité, organise une fête de bienfaisance, qui se tiendra dans la salle des fêtes de Noyon, le dimanche 6 novembre prochain.

Quoique le programme ne soit pas définitivement arrêté, nul ne peut douter du légitime succès que cette manifestation, comme les précédentes, obtiendra, les organisateurs s'étant assuré le concours de la Société musicale si réputée de Noyon, la Philharmonie, dont l'étoile n'est plus à faire, cette phalange d'artistes étant dirigée par l'éminent professeur de musique M. Douebez, ainsi que le groupe d'artistes des auditions lyriques de Beauvais, qui, pour la circonstance et pour mieux confirmer sa bonne réputation, s'adjoindra quelques artistes de talent en plus ; si l'on sait que ce groupe est dirigé par un grand artiste de valeur, M. Helbey, le Poitn beauvaisien, les auditeurs seront toute satisfaction.

Qu'on se le dise.

P.S. — Nous donnerons plus de détails prochainement.

Palms d'Orient du Noyonnais

L'assemblée générale annuelle de la Section des P. O. du Noyonnais se tiendra à l'Hôtel de Ville de Noyon, le dimanche 2 octobre, à 10 heures très précises du matin, sous la présidence d'honneur de M. Magnier, maire de Noyon, conseiller général de l'Oise.

Ordre du jour

Lecture du procès-verbal ;
Compte rendu financier ;
Renouvellement du Bureau ;
Questions diverses.

A 11 heures : Réception des délégués et invités ; allocutions des présidents ; compte rendu du Congrès fédéral de Nice par le Dr Andy, président de la section de Senlis, délégué de l'Oise ; remise de décorations ; dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts ;

A 12 heures : « Samos » d'honneur offert aux membres actifs et honoraires, chez M. Camus, membre d'honneur, Café du Chemin de Fer, avenue Marcellin-Berthelot ;

A 12 h. 30 : Banquet familial organisé à l'Hôtel Saint-Eloi, sous la présidence de M. Bertrand de Chantérac, chef de cabinet de M. le Ministre de la Marine, président de l'Association de l'Oise, et de M. Mirkovitch, attaché à l'ambassade de Yougo-Slavie, président de l'Association des Anciens Combattants Serbes en France. (Prix : 23 francs, service compris).

A 15 h. 30, dans les salons de l'Hôtel St-Eloi : Matinée dansante offerte par les P.O. du Noyonnais à leurs membres honoraires.

Les dames sont invitées à honorer de leur présence l'éclat de ces diverses cérémonies.

L'insigne est de rigueur pour tous les membres actifs.

Pensionnat de Jeunes Filles

INSTITUTION NOTRE-DAME
38, rue Saint-Eloi, Noyon

Internat — Externat — Préparation aux Examens — Langues étrangères — Arts d'agrément — Education soignée — Vie de famille.

La rentrée est fixée : au lundi 3 octobre pour les internes, et au mardi 4 pour les externes.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Directrice.

Chaussures DONAT

Pour la rentrée des classes profitez de notre vente réclame
Entrée libre

Un camion est heurté à un P. N. par une locomotive

Trois Blessés

Un grave accident s'est produit, vendredi soir, à 19 heures, à l'entrée de Noyon, au passage à niveau non gardé de la route de Paris.

Un camion d'une entreprise de déménagements, venant de Compiègne, et conduit par son propriétaire, M. Emile Descamp, 40 ans, demeurant 46, rue de la Baignerie, à Lille, franchissait la voie ferrée lorsque survint un train de la ligne de Ham à Noyon.

Le camion fut renversé sur le bord de la route. Quant à la locomotive qui, par suite de la violence du choc, était sortie des rails, elle s'enfonça dans le ravin qui borde la route, endommageant un baraquement occupé par une famille ouvrière.

On se porta aussitôt au secours des victimes.

M. Descamp avait la poitrine défoncée.

Le chauffeur de la locomotive, M. Marc Pagnier, 34 ans, demeurant à Noyon, cité d'Orchies, 20, a une fracture de l'os iliaque. Le mécanicien du train, M. Maurice Dewavrans, 34 ans, demeurant à Ham, a été blessé à la cuisse, mais peu gravement, et a pu regagner son domicile.

Aucun des voyageurs du train n'a été blessé.

MM. Descamp et Pagnier ont été transportés à l'hôpital de Noyon dans la voiture de M. Quatrevaux fils. M. Descamp a été ensuite conduit à l'hôpital chirurgical de Compiègne.

Les Cosaques Djiguites Ataman Kalédine à Noyon

A l'occasion du début de la saison sportive, les actifs dirigeants du Sporting-Club Noyonnais ont décidé de donner une fête de nuit pour laquelle ils ont pu s'assurer la présence de la célèbre Troupe des Cosaques Djiguites « Ataman Kalédine ».

Le 7 octobre, à 20 heures, sur le terrain du Sporting-Club, éclairé par de puissants projecteurs, ces prodigieux cavaliers donneront une exhibition de leur programme extraordinaire qui déchaîne partout l'enthousiasme des spectateurs.

Dans tous les exercices isolés ou d'ensemble toujours exécutés avec une maîtrise incomparable, ces splendides cavaliers mettent en œuvre à tout instant la souplesse, la force, le sang-froid, l'adresse et l'audace qui les caractérisent, tenant haletants les spectateurs les plus blasés.

Nos félicitations aux dirigeants du Sporting-Club Noyonnais pour l'heureuse initiative qu'ils ont prise d'offrir à leur ville un spectacle d'une pareille valeur.

Noyon-Palace-Cinéma

Samedi 1er et dimanche 2 octobre, un grand film parlé français : *Une Belle Garce*, grande production dramatique interprétée par Gina Manès, Gabrier Gabrio et Simone Genevois.

(Le dompteur Rabbas était entré dans la cage aux lions, en compagnie d'une forte jeune femme, pour faire travailler 2 nouvelles lionnes arrivées récemment à la ménagerie. Une des bêtes s'élança sur lui, le labourant de ses griffes. Il fut sauvé grâce à un autre dompteur permis d'entrer au milieu de la cage. En complément : *Barbenizinge et l'Homme de Brousse*.

Une bonne nouvelle !... Les 2 premiers *Vagabonds* arrivent aujourd'hui à 15 heures à Noyon.

POUR LA RENTRÉE DES CLASSES

l'ancienne Maison
GÉRARDIN
Place de l'Hôtel-de-Ville, NOYON
vous offre à des prix incomparables
TROUSSEAUX, COMPLETS
pour pensionnaires.

A cette occasion, il sera mis en vitrine, pendant 15 jours seulement, un COUVERTURE pure laine, 2 m. × 2 m. 40, au prix de 58 francs.

Pour vos Basses-cours...
Ets L. BRUNET
234, Route Nationale (Porte de la Gare)
NOYON

MESDAMES, si vous voulez des Chaussures sauvées à votre toilette pour soirées, mariages, adressez-vous aux **Chaussures Delcambre,** à NOYON, sous quinze jours vous aurez le modèle désiré.

En rayon : souliers satin noir, satin blanc et lamé.

Etat civil du 14 au 20 Septembre

Naissances

14. Poncelet Michel-Adolphe, chemin de la Vallée.
14. Thierry Georges-Roger, chemin du Marquet.
19. Miot Roland-Charles-Aimé, rue du Longport, 6.
20. Cartelle Marcel-Ernest-Aurélien, cité Fg de Paris, 11.

Publications de Mariages

Entre M. Carpentier Pierre, boucher, à Chauny, et Mlle Lamand Yvonne-Marcelle-Louise, sténo-dactylo, à Noyon.

Entre M. Lecaj Jean, électricien, et Mlle Dumand, couturière, tous deux à Noyon.

Mariage

17. M. Boileau Gabriel-Moïse-Alphonse, mécanicien, à Frétoy-le-Château, et Mlle Lauoette Marie-Thérèse-Lucienne, domestique, à Noyon.

Décès

16. Carton Victorine-Arthémise, veuve Pecquerel, 74 ans, sans profession, rue de Paris, 46.
17. Debuire Aimable-Marie, veuve Fiquet, 84 ans, sans profession, rue Haute.
17. Kleczewski Stanislas, 19 ans, ouvrier agricole, rue de Paris.
19. Basseville Raoul-Jean-Lucien, 55 ans, employé de chemin de fer, cité Jeanne-d'Arc.

ANTHEUIL-PORTES

M. Flon Louis adresse ses remerciements à la Compagnie de sapeurs-pompiers, à leur dévoué chef M. Jacques Boulanger, à la population d'Antheuil ainsi qu'à la gendarmerie, pour la promptitude des secours qu'ils ont apportés à l'incendie de l'incendie, et surtout à la préservation des bâtiments et hangars qui étaient à proximité.

BIENVILLE
UNE BELLE FETE DE L'ECOLE

L'Inauguration de la nouvelle Mairie-Ecole

Une très belle et très cordiale manifestation avait lieu, dimanche, à Bienville, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Mairie-Ecole de cette charmante commune, si aggrémentée située au pied du Mont-Ganelon.

Grââce au beau temps, une foule nombreuse assistait à cette solennité que présidait M. Fournier Sarlovèze, ancien député, maire de Compiègne, conseiller général du canton, entouré de MM. le Marquis de l'Aigle, député ; le docteur Théry, président du Conseil d'arrondissement ; Hamand-Fercot, conseiller d'arrondissement ; Chaussis, inspecteur primaire, Rousseau, maire, Hénnery, adjoint, à Margny-les-Compiègne ; Fontaine, maire de Clairoix ; Lesguillons, maire de Bauqy, et un certain nombre de maires, adjoints, et conseillers municipaux de la région ; Letourneur, professeur au Collège de Compiègne, délégué cantonal ; M. Audebez, directeur de l'école Berny de Compiègne, et de nombreux membres du corps enseignant ; M. l'abbé Guérin, curé de Clairoix et Bienville, etc.

A l'arrivée des autorités, qui sont reçues par M. Guendet, maire de Bienville, entourés de son Conseil municipal, la Lyre Municipale de Margny joue la *Marseillaise*.

Mlle Alfréda Bochand offre à M. Fournier Sarlovèze une magnifique gerbe de fleurs.

Au Monument aux Morts

Parr une pieuse pensée, les habitants de Bienville ont voulu, avant toute fête, aller honorer les morts de la grande guerre. Le cortège se forme et se dirige vers le cimetière où se dresse la stèle qui rappelle la mémoire de nos héros.

Devant le monument, M. Guendet, maire de Bienville, prononce le discours suivant, écouté avec émotion :

Mesdames, Messieurs,

Il nous a paru convenable, en ce jour d'allégresse, de venir d'abord nous recueillir devant cette humble stèle, et tourner nos pensées vers nos glorieux Enfants tombés pour la France. En leur présence, unissons nos âmes dans la religieux souvenir et recueillons leurs leçons et leurs enseignements.

Ecoutons l'écho de leurs voix, ils nous adjurent de nous montrer dignes d'eux en oubliant nos petites divisions stériles, ils nous demandent de nous unir sur un seul front comme ils l'ont été pendant la guerre et de poursuivre dans le travail et la concorde la belle œuvre de paix qu'ils ont achetée de leur sang.

Héros de Bienville ! nous voulons répondre à votre appel ; vous voyez aujourd'hui, avec des yeux étonnés, votre petit village en liesse. C'est que nous vivons dans un monde rénové par votre héroïsme, aux idées élargies par votre sacrifice ; la petite Mairie, l'humble Ecole que vous fréquiez comme des aîeuxs vénérées, sont devenues trop exiguës. Et, en ce jour, vous nous voyez entourés de nos représentants, de nos collaborateurs et de tous nos amis, tout à la joie de fêter l'inauguration d'une nouvelle Maison commune, non plus familiale certes, mais rajeunie, avec plus d'espace, plus de lumière, plus de confort et de méthodes ménagements.

Nous voulons vous associer à notre petite fête en vous assurant que, dans ce cadre nouveau, nous avons la ferme volonté de suivre votre exemple dans une union féconde, comme la vôtre et que tous ici nous sommes animés du désir de vous y préparer des descendants dignes de vous, riches de ces vertus par lesquelles vous avez sauvé la France et le Monde.

C'est, pensons-nous, le plus bel hommage que nous puissions vous offrir.

Les enfants des écoles déposent des fleurs au pied du monument, pendant que la musique exécute une marche funèbre.

Puis, c'est la solennelle minute de recueillement.

A la Mairie-Ecole

Le cortège se dirige ensuite vers la nouvelle mairie-école. Les personnalités présentes visitent cet édifice communal dont ils admirent l'agencement pratique et moderne, la sobre élégance, le goût qui a présidé à sa conception.

La visite terminée, les autorités se placent sur le perron devant la foule nombreuse venue assister à cette fête de l'Ecole.

M. le Maire de Bienville prend le premier la parole :

Discours de Monsieur Guendet
Maire de Bienville

Monsieur le Député,
Monsieur le Conseiller général,
MM. les Conseillers d'arrondissement,
Monsieur l'Inspecteur primaire,
Mesdames, Messieurs,

Répondant à la voix de nos Morts, nous, les anciens, qui avons connu la grandeur de leur sacrifice, nous nous sommes tournés vers l'avenir. La Municipalité de Bienville a pensé que, parmi les lourdes tâches qui lui sont dévolues dans la Paix, il n'en est pas de plus pressante, de plus impérieuse que celle de veiller sur les générations montantes, sur les jeunes intelligences qui sont les forces de demain. Dans ce but, elle a voulu mettre à la disposition du Service académique des locaux répondant à cet objet, conformes aux principes d'un confort indispensable et d'une hygiène bien entendue.

Au cours de nos travaux préparatoires, M. le Sous-Préfet nous a prodigué ses encouragements et son aide précieuse auprès de la Préfecture pour le prompt examen de nos dossiers, leur rapide approbation et la simplification des formalités.

Nous voulions lui adresser publiquement pour lui-même et pour l'Administration préfectorale qu'il représente si dignement nos vifs remerciements. A ce titre, nous l'avions convié à présider cette petite fête intime, nous avions compté sans les scrupules des règlements qui lui imposent l'abstention la plus absolue à toutes les manifestations politiques, même les moins suspectes, pendant une période électorale. Nous ne pouvons que maudire les règlements, et transmettre l'expression de nos bien sincères regrets et de notre vive reconnaissance.

D'ailleurs, dans une bienveillante visite, Monsieur le Sous-Préfet a tenu à venir, accompagné de son aimable collaborateur de tous les instants, s'intéresser à notre œuvre, examiner nos logement et classes, nos salles de mairie. Il a daigné nous dire son entière satisfaction ; il nous a particulièrement chargé de féliciter l'élégant architecte de son bon goût et de ses conceptions aussi pratiques qu'harmonieuses ; nous le faisons avec le plus grand plaisir.

Merci à vous, Monsieur le Député, d'avoir bien voulu nous honorer de votre présence ; vous êtes ici presque chez vous et, comme chez vous, entouré de l'estime et de la sympathie générales. Nous connaissons, par de proches échos, les bienfaits répandus dans notre région par vous et les vôtres, et nous savons pouvoir compter sur votre sollicitude, qui va maintenant s'étendant à tout l'arrondissement.

Notre ancien député et conseiller général a particulièrement droit à notre reconnaissance ; il a été notre bon avocat auprès des différents Ministères de l'Instruction publique et des Finances ; ses actives démarches ont hâté les solutions nécessaires, ses pressantes interventions ont fait tomber dans notre caisse les subventions généralement plus lentes.

Merci à tous ceux qui nous ont accordé de leur bienveillant intérêt et de leur aide effective ; je voudrais citer certains nous dignes d'une particulière reconnaissance ; je m'abstiens devant leur modestie égale à leur serviabilité.

Forts appuyés de ces précieux appuis, nous n'avons pas hésité à nous mettre à l'œuvre. Nous avons étudié divers projets et nous sommes arrêtés d'un commun accord à celui de M. Jean Stra, architecte diplômé, orfèvre en la matière. M. Stra est entré dans nos vues, il a tenu compte de la modicité de notre budget, sans perdre de vue l'avenir que nous espérons pour notre petite bourgade ; il a su allier l'harmonie de l'ensemble avec la sobriété pratique des détails. Aussi est-ce à l'unanimité que nous lui avons confié l'exécution de notre petit édifice ; notre attente n'a pas été trompée, nous vous en faisons juges. Grand merci à lui, à ses habiles et experts exécutants : MM. Uzel, de Noyon, Maupin, de Clairoix, et Victor, de Bienville, et à leurs modestes auxiliaires, les ouvriers du bâtiment ; tous ont rivalisé d'un zèle égal pour parfaire l'œuvre que nous tenait tant à cœur.

Notre tâche est terminée.

La vôtre commence, Monsieur l'Inspecteur ; c'est entre vos mains que nous remettons cette Ecole ; nous confions à votre sollicitude et à celle de vos dignes collaborateurs les destinées de nos enfants, avec la certitude que vous travaillerez à nous donner des hommes probes, instruits et laborieux, et des femmes vaillantes capables de continuer les belles traditions françaises. Que nos maîtres inspirent à nos enfants l'amour de leur petite Patrie et aussi l'attachement à la terre nourricière ; les Maîtres trouveront ici-même à Bienville, dans les vieilles familles restées fidèles à la terre, des exemples à donner ; ils pourront citer des noms qui font honneur à leur petite Patrie et à l'Agriculture dle-même.

Vous écouterez ces appels, parents qui chérissez vos enfants ; vous veillerez sur leur assiduité à l'école, sur leur soumission aux conseils de leurs maîtres, sur leurs habitudes d'application et de travail dont dépend leur avenir.

Et vous, chers enfants, soyez dociles à la voix de vos maîtres et à celle de vos parents, soyez toujours en éveil, toujours vigilants, toujours attentifs aux leçons qui vous seront données. N'oubliez pas que votre avenir est en jeu, que cet avenir appartient aux caractères forts et bien trempés et que, même dans la Paix, vous aurez sans cesse à lutter et à vaincre.

Et vous tous, chers Concitoyens, vous inculquerez à vos enfants l'amour de l'Ecole, vous aussi vous chérirez la petite Maison commune, la Maison de tous. Vous y viendrez et vous y serez toujours bien accueillis par nous, et, nous n'en doutons pas, par les successeurs que nous donnera l'avenir. Nous y enregistrerons, en nous y associant, les joies et les deuils de la petite Cité ; nous y défendrons vos intérêts avec dévouement et désintéressement ; nous nous inspirerons des exemples des représentants des vieilles familles du pays, restés pendant plusieurs générations investis de votre confiance, les Liégeart, les Joly, toujours représentés dans nos Conseils ; les Delahaye, les Langlois, la Famille Maupin qui sera toujours représentée par ses inoubliables bienfaits et particulièrement par un service d'une utilité journalière dû à sa générosité : le service communal des eaux, et, à leur suite, nous nous efforcerons de mener à bien l'administration de notre chère commune.

Je termine en vous adressant à tous, à nos représentants, députés, conseiller général, conseillers d'arrondissement, dévoué inspecteur primaire, aimables collègues voisins, corps enseignant représenté en si grand nombre, amis désintéressés venus nous honorer de leur présence, mes plus sincères remerciements.

Que de cette école rajeunie sortent des générations de cœur et d'action, des femmes de bien, des bonnes mères de famille ; que l'union, qui a été la force et l'honneur de notre petite Assemblée municipale, y soit durable. Et ainsi, tous ensemble, nous travaillerons au bonheur et à la prospérité de notre chère Commune dans l'ordre, le travail et la fraternité.

Discours de Monsieur Chaussis
Inspecteur primaire

M. l'Inspecteur primaire dit combien lui est agréable la remise de cette belle Ecole que l'on doit à la ténacité infatigable de M. le Maire de Bienville, à l'intelligence et dévouée collaboration de son Conseil municipal, à l'architecte éclairé et à l'homme de goût qu'est M. Stra, aux entrepreneurs et aux ouvriers qui ont réalisé les plans.

Grâce à eux, fini le spectacle d'une quarantaine d'enfants entassés dans un local mal éclairé et fait pour en recevoir une vingtaine ; finie la pénible nécessité où l'on se trouvait de refuser des enfants faute de place pour les recevoir.

Aussi, c'est avec joie que M. l'Inspecteur salue cette Ecole saine, confortable et coquette, où les enfants pourront tout à leur aise s'instruire et s'ébattre.

M. Chaussis exprime à M. le Maire et à ses collaborateurs toute la gratitude de l'autorité académique. Grâce à eux, Bienville est doté d'une des plus agréables Ecoles de la région.

Se tournant vers les familles, M. l'Inspecteur veut ajouter un conseil à ceux, si excellents, donnés par M. le Maire. Les parents devront faire tout le nécessaire pour que leurs enfants fréquentent assidument l'école.

Ainsi que le disait Cicéron : Il n'est pas de meilleur service à la République qu'élever celui d'instruire et de bien élever la jeunesse.

Assurer la fréquentation scolaire sera la meilleure façon de célébrer le cinquantenaire de la loi qui a créé l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire.

Les enfants prendront avec allégresse le chemin de cette belle Ecole où ils trouveront une institutrice affectueuse et pleine de zèle.

A l'école, ils apprendront des choses utiles, nécessaires, qu'ils devront s'appliquer à bien comprendre. Pour cela, ils ouvriront les yeux sur leurs livres et sur le monde qui les environne.

Nous vivons dans une époque de bouleversion féconde, au milieu d'une merveilleuse activité. Nos enfants doivent être prêts à apporter leur collaboration à cette activité.

Ils doivent apprendre la bonté, l'art d'être bon et de se dévouer.

Soyez bons, le reste viendra par surcroît. Le reste, c'est la justice, c'est la paix que le monde inquiet ne cesse d'appeler de toute sa ferveur.

Ainsi, les enfants acquitteront leurs devoirs envers la Commune de Bienville, envers la France, envers la République, envers nos Morts qui sont tombés pour que leurs enfants vivent une vie heureuse et exempte d'inquiétudes.

Discours de M. le Dr Théry
Président du Conseil d'arrondissement

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Je vous remercie, ainsi que mon ami Hamand-Fercot, de nous avoir convivés à l'inauguration de ce magnifique Groupe scolaire.

Il nous est, en effet, très agréable de féliciter la Municipalité de Bienville et M. Stra, le très distingué architecte, de l'effort qu'ils ont su faire pour édifier, dans ce site merveilleux, une école à la fois plaisante, salubre et confortable.

Les habitants de Bienville y avaient droit ; nous savons tous leur goût du travail, leur esprit pondéré et ordonné.

Aussi nous espérons, mes chers enfants, que les plus âgés d'entre vous sauront apprécier les sacrifices consentis en votre faveur, et que vous vous ferez remarquer par votre assiduité à l'école, votre travail et vos succès.

Ce sera, en même temps, le plus beau témoignage d'affection que vous donnerez à vos parents qui vous aiment tant, et se sont, souvent, imposés de très lourds sacrifices pour que vous receviez une instruction et une éducation qui vous permettront, plus tard, de tenir une place honorable parmi vos concitoyens, car vous êtes les hommes de demain.

Discours de M. le Marquis de l'Aigle
Député

M. de l'Aigle remercie M. le Maire et le Conseil municipal de Bienville de l'aimable pensée qu'ils ont eue de l'inviter à cette fête si bien réussie.

Le député de l'arrondissement est particulièrement heureux de retrouver en M. le Maire de Bienville un de ses anciens concitoyens du canton de Ribécourt.

M. de l'Aigle dit qu'il a toujours participé très volontiers à toutes les cérémonies locales auxquelles il était convié comme conseiller général. Aujourd'hui, sa famille s'est agrandie ; c'est à tout l'arrondissement de Compiègne qu'il doit sa sollicitude. Il ne manquera jamais de la manifester, et c'est avec un empressement tout particulier qu'il assistera à des solennités scolaires comme celle d'aujourd'hui. L'éducation de nos enfants doit être la principale préoccupation de la République. Nous devons pouvoir compter sur nos enfants, qui sont l'avenir du pays.

M. le Député est persuadé que les enfants de Bienville travailleront avec ardeur dans cette magnifique école, attrayante, spacieuse et gaie qu'ils doivent à l'excellente municipalité de la commune.

En terminant, M. de l'Aigle renouvelle l'expression de son désir d'aider de toutes ses forces toutes les municipalités et tous ses concitoyens qui feront appel à son concours.

Discours de M. Fournier Sarlovèze
Conseiller général

M. Fournier Sarlovèze dit toute sa reconnaissance à M. le Maire de Bienville qui lui a offert de présider cette fête en l'absence des représentants officiels du Gouvernement de la République. M. le Préfet de l'Oise et M. le Sous-Préfet de Compiègne. A leur défaut, la présidence aurait dû revenir au député de l'arrondissement, mais la municipalité de Bienville a préféré l'offrir à un député hors cadres, voulant ainsi rappeler que le conseiller général du canton, qui était alors député, a pu faire quelques démarches pour hâter la solution du projet conçu par la commune de Bienville.

Le mandat parlementaire n'est pas toujours agréable à remplir. Il comporte bien des moments de désillusion et de tristesse. Cependant, il donne aussi des satisfactions en permettant de se rendre utile à ses concitoyens.

La municipalité de Bienville a fait appel au concours de son député. M. Fournier Sarlovèze est heureux d'avoir pu lui être utile en répondant à cet appel.

Aujourd'hui, l'œuvre est achevée. La municipalité de Bienville a le droit d'en être fière. Avec le concours de M. Stra, des entrepreneurs, des ouvriers, Bienville possède une Mairie-Ecole dont beaucoup de communes pourraient être jalouses.

En cette école, on fera des merveilles.

Tout à l'heure, dit M. Fournier Sarlovèze, vous m'avez remis des fleurs. Ces fleurs, je ne les emporterai pas. Elles me serviront à témoigner notre reconnaissance et notre admiration pour des mérites particulièrement remarquables.

J'ai compris, dit M. Fournier Sarlovèze, comment, dans certaines professions, il était possible de réaliser des progrès pour arriver à la perfection. Mais, ce que je n'ai jamais pu comprendre, c'est comment les institutrices et les instituteurs de nos campagnes, qui ont des classes de quarante élèves de tous âges, depuis les tout petits qui savent à peine faire des bâtons jusqu'à ceux du certificat d'études, arrivent à enseigner ces enfants d'une manière aussi parfaite qu'ils le font. Il leur faut pour cela un dévouement, une intelligence et une activité vraiment admirables.

Aussi, je suis certain de traduire les sentiments de reconnaissance qui sont dans tous vos cœurs, en offrant les fleurs que vous me remettez tout à l'heure, à Mme Lavioleite, la dévouée institutrice de Bienville, comme bienvenue dans sa nouvelle Ecole.

L'hommage des enfants

Après ces paroles, applaudies de la façon la plus chaleureuse, un élève de l'Ecole, le jeune Albert Joly, adresse les remerciements de tous les écoliers à M. le Maire de Bienville.

Une gerbe de fleurs est remise à M. Guendet, au nom des enfants, par Mlle Lavioleite.

Des morceaux exécutés par la Lyre Municipale de Margny et un chœur, admirablement chanté par les enfants de l'école, sous la direction de leur institutrice, Mme Lavioleite, terminent la fête officielle, à la suite de laquelle un vin d'honneur est offert par la Municipalité.

CANNY-SUR-MATZ

La Fête. — Dimanche 2 octobre et lundi 3, fête patronale. Grand bal de jour et de nuit. Attractions diverses.

CHEVRIERES

Motocyclisle blessé. — A Chevrières, une collision s'est produite entre l'auto de M. Robert Préaut, médecin-chef du service de physiothérapie de l'asile de convalescents de Saint-Maurice-(Seine), demeurant à Paris, 13, avenue de Clichy, et la motocyclette de M. Léon Demazure, 34 ans, peintre, rue Saint-Pierre, à Vaux-le-Pénil.

M. le docteur Préaut donna des premiers soins au blessé qui avait été transporté au débit tenu par M. Sylvain Bertout.

M. Demazure, qui avait des blessures à la tempe droite, au visage, au bras gauche, et une côte fracturée, a été transporté à l'hôpital chirurgical Saint-Joseph, à Compiègne.

CHOISY-AU-BAC

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de Mme veuve Edouard Caron, née Angèle-Laure-Hélène Laversin, décédée le 24 septembre, chez ses enfants, à Choisy-au-Bac, avenue Léo-Delibes, 55, dans sa 76e année.

Les obsèques ont eu lieu lundi dernier, en l'église de Chevrières.

Nos condoléances à la famille.

Baisse de prix !
LE BOUILLON KUB
NE COÛTE PLUS DUE
20 c POUR 1/2 LITRE
LA BARRE DE 5 KUB : 1 F.